

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ÉCOLE DU SOUS-BOIS**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Amélie Gagnon/Annie Guilbault
Titre :	Présidente/Directrice
Date :	15 juin 2021

1. Mot de la présidente ou du président

Ce fut, encore une fois cette année, un plaisir de prendre part au Conseil d'établissement de l'école du Sous-Bois. Je tiens à remercier les membres du personnel et les parents pour leur implication tout au long de l'année 2020-2021. Malgré les bouleversements survenus en cours d'année en lien avec la covid-19, l'école a démontré de façon admirable sa capacité d'adaptation et sa proactivité. Les projets discutés, débutés, réalisés, interrompus ou modifiés en cours d'année pourront être reconduits avec succès en 2021-2022. Je tiens à souligner toute la résilience des membres du personnel et des élèves. Ils ont su tous collaborer afin d'offrir un milieu sécuritaire en temps de pandémie.

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Amélie Gagnon	Parent, présidente
Valérie Madgin	Parent, Vice-présidente et substitut au comité de parents.
Édith Bernatchez	Parent, trésorière
Andrée-Sophie Levasseur	Parent, représentante comité de parents
Valérie Madgin	Parent
Julie Gosselin	Parent
Anderson Ouamba Diassivy	Parent
Nathalie Wiseman	Enseignante
Sandra Guimont	Enseignante
Karen Lebel	Enseignante
Marie-Christine Asselin	Enseignante
Julie Genest	TES, représentante personnel de soutien
Chantal Drouin	Tech. sdg, représentante du service de garde

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	6		8	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	23		11	15

N.B. : 67. Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire

4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le projet éducatif était en élaboration durant toute l'année scolaire 2018-2019. Les parents, les membres du personnel, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années et les membres de la communauté ont été consultés par l'entremise d'un sondage en ligne à l'automne 2018. Un focus group est mené les 10 et 11 décembre 2018 auprès d'anciens élèves du Sous-Bois; maintenant en 1^{re}, 2^e et 5^e secondaires.

Les membres du CÉ sont informés de l'avancement du projet éducatif lors de chacune des rencontres. Ils sont consultés en mai 2019 sur les moyens d'accroître la collaboration école-familles pour améliorer la réussite éducative des élèves.

Le projet éducatif 2019-2022 est présenté, puis adopté lors de la séance du CÉ du 6 mai 2019. Les enseignants ont défini les moyens à mettre en place afin de bien l'actualiser. Nous sommes actuellement à les réviser et les ajuster. De nouveaux moyens ont été mis en place dû à la Covid-19 et seront ajoutés, car ils ont été jugés pertinents et favorables à la réussite des élèves.

2021-06-15 Résolution CE-19/ 20-320 – projet éducatif 2019-2022.

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Il y a eu quelques modifications qui ont été présentées en CE : règles de vie, apparition d'un code éthique pour l'utilisation des technologies de l'information, système de points de repères et bracelet de l'autonomie redéfinition de ce qu'est un manquement majeur et mineur, modification de la matrice de nos valeurs pour le SCP et modification de la fiche de consignation pour les manquements mineurs, .

Date de l'adoption des règles de conduite et d'encadrement 2020-2021 :

2021-05-11 Résolution CE-19/20-318

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Un maximum de 60\$ (excluant la cotisation et les assurances) au préscolaire; un montant de 50\$ pourrait être facturé pour les sorties éducatives.

Un maximum de 90\$ (excluant la cotisation et les assurances) au primaire; un montant de 55\$ pourrait être facturé pour les sorties éducatives.

Assurances : 2,30\$ par enfant (facultatives)

Date de l'adoption des frais chargés aux parents (principe d'encadrement du coût des fournitures scolaires : 2021-06-15 Résolution CE-20/21-319 et de la liste des fournitures scolaires : 2021-06-15 Résolution CE/20/21-325.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
6 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Calendriers et heures des CE - Règles de régie interne du CE 	<ul style="list-style-type: none"> - Approuvés à l'unanimité - Approuvées à l'unanimité
8 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - Grille des matières 2020-2021 	<ul style="list-style-type: none"> - Approuvé à l'unanimité - Adoptée à l'unanimité
23 mars 2021	-Critères de sélection de la direction d'école avec modifications.	- Adoptée à l'unanimité
9 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier scolaire 2021-2022 - Rapport annuel 2020-2021 - Frais chargés aux parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Approuvé à majorité - Adopté à l'unanimité - Approuvés à l'unanimité

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
Octobre 2020	Normes et modalités (fréquence d'évaluation)	Feuillet disponible aux parents

	sur le site internet de l'école
--	---------------------------------

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
2020-10-06	Sorties éducatives	CE-20/21- 300
2020-10-06	Horaire de Noël	CE-20/21- 301
2020-12-08	Grille des matières 20-21	CE-20/21- 305
2021-05-11	Grille des matières modifiées 20-21	
2021-05-11	Horaire de fin d'année	CE-20/21- 314

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires	Précisions
2021-05-11	Règles de régie interne du service de garde	CE-20/21- 313
Date à prévoir	Journées pédagogiques 2020-2021 du service de garde	CE-20/21- 322

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
2020-10-06	Budget de l'école et du service de garde et reddition de compte concernant l'attribution des mesures budgétaires.	CE-20/21-297 CE-20/21-298
2020-10-06	Budget du Conseil d'établissement	CE-20/21-296
2021-06-15	Principes d'encadrement du coût des fournitures scolaires (Frais chargés aux parents 20-21)	CE-20/21-319

--	--	--

12.Projets spéciaux

Activité d'accueil
Activité de fin d'année
Activité de Noël
Méritas
Gala de fin d'année
SCP
Patinage extérieur

13.Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Il est important de souligner l'implication des membres du Conseil d'établissement qui assistent le plus assidument possible aux séances. L'ingéniosité et le dévouement dont vous avez fait preuve fut grandement appréciés. L'école du Sous-Bois est une école dynamique qui accompagne les jeunes sur la voie de la réussite en innovant sur des projets et des activités stimulantes afin de leur permettre de développer leurs aptitudes et leurs compétences. Malheureusement, notre élan a été un peu ralenti par les événements des derniers mois. Ces périodes de chamboulements nous mettent à l'épreuve, nous sortent de notre zone de confort et perturbent nos habitudes. Cependant, elles nous permettent aussi de nous retrousser les manches, de grandir et de démontrer notre force collective.